



**La Ligue contre le cancer, Comité du Lot**

**100 artistes et créateurs du Lot se liguent contre le cancer, 2<sup>ème</sup> édition.**

**Exposition de peintures, photographies et sculptures du 22 avril au 6 mai 2017  
à la Chapelle du foyer Lamourous, 57 Cours de la Chartreuse à Cahors.**

**Vernissage le samedi 22 avril à partir de 11 h.**

**Tirage de la Tombol'Art le samedi 6 mai à 11 h.**

**Vente aux enchères courant mai ou juin selon invendus  
et volonté des artistes et créateurs.**

**Règlement :**

**Article 1 :** Le dépôt des œuvres sera effectué par l'auteur du jeudi 13 au samedi 15 avril 2017 de 10 h à 16 h dans la Chapelle du foyer Lamourous. En cas d'indisponibilité de votre part pendant ces trois jours, il est possible de convenir d'un rendez-vous, vous pouvez nous contacter au 05 65 35 23 70. Les œuvres devront être déposées à la Chapelle au plus tard le mardi 19 avril.

**Article 2 :** L'installation et l'accrochage des œuvres seront réalisés par les membres du comité d'organisation. Chaque auteur pourra s'il le souhaite, présenter deux œuvres.

**Article 3 :** Chaque participant devra étiqueter son œuvre au dos pour les peintures, à la base pour les sculptures et portera lisiblement le nom de l'artiste, son adresse et le titre de la création.

Si un socle de présentation est nécessaire pour une sculpture, il est à la charge de l'auteur. Les peintures devront être munies d'un système d'accrochage.

**Article 4 :** Les œuvres seront vendues au nom de l'auteur qui en fixe le prix. Si le paiement s'effectue par chèque, le chèque sera libellé à votre nom. L'auteur s'engage à faire ensuite don au Comité du Lot de la Ligue contre le cancer du montant de la vente avec déduction éventuelle des frais.

Si la deuxième œuvre est vendue, l'artiste pourra, s'il le souhaite, conserver 50% du prix de la vente.

Un reçu fiscal du don sera fourni par le comité.

**Article 5 :** Une tombola est prévue car elle permet la participation d'un grand nombre de donateurs ne souhaitant pas ou ne pouvant pas, manque de budget, acheter une œuvre. Le comité d'organisation se donne le droit de choisir cinq œuvres comme lots pour cette Tombol'Art.

**Article 6 :** En fonction du nombre d'invendus, le comité se donne également le droit, d'organiser une vente aux enchères. Chaque artiste ou créateur aura la liberté de participer ou non à la vente aux enchères.

**Article 7 :** Le comité d'organisation prend à sa charge :

- La mise en place de l'exposition.
- L'organisation de la tombola et de l'éventuelle vente aux enchères.
- La communication liée à l'événement (édition et diffusion des affiches et des flyers, création du catalogue virtuel sur le site internet expoligue46, invitations au vernissage, contacts avec la presse.)
- Le vernissage.

L'exposition sera ouverte de 11 h à 18 h le 22 avril. De 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h du 23 avril au vendredi 5 mai. Le 6 mai, ouverture de 11 h à 15 h. La présence des artistes et créateurs est souhaitée le premier et le dernier jour de 11 h à 14 h. Les autres jours, la permanence sera tenue par les bénévoles de la Ligue contre le cancer.

Les œuvres non vendues pourront être retirées de la chapelle dans l'après-midi du 6 mai ou le dimanche 7 mai de 11h à 15h.

**Article 8 :** L'auteur accorde gracieusement aux organisateurs le droit de reproduire ses œuvres dans la presse et sur tout document de communication.

**Article 9 :** L'exposition ne donne pas lieu à une assurance spécifique. Il est de la responsabilité des créateurs d'assurer ou pas leurs œuvres.

**Article 10 :** Les échanges avec les organisateurs et les participants se feront par mail. Vous pourrez nous envoyer les photos des œuvres que vous souhaitez exposer au format JPEG dès réception de ce règlement et au plus tard jusqu'au 1er mars 2017. Vous avez également la possibilité de nous adresser un texte présentant votre démarche artistique (au format word, maximum 1400 caractères). Les photos et les textes seront mis en ligne sur le site expoligue46.

Je soussigné(e) .....

accepte de participer à l'événement : **100 artistes et créateurs du Lot se liguent contre le cancer.**

Date :

Signature :